



AGRESSION INQUALIFIABLE

L'ÉVOLUTION CARCÉRALE

EN QUESTION !!!

Le 27 janvier 2024, vers 11h35 au moment de la distribution du repas sur rez-de-chaussée de la Maison d'Arrêt Homme (MAH) 1, un incident grave s'est produit : **un détenu, déjà confiné en cellule pour un comportement inacceptable en détention, a attaqué une surveillante en lui jetant délibérément un liquide.**

La nature exacte de ce liquide reste, à l'heure actuelle, indéterminée.

Décidément, certains détenus semblent briller toujours davantage dans la « CONNERIE » !

Encore une preuve que les détenus n'ont peur de rien : cet acte démontre que la prison ne les intimide pas, mais fait partie de leur routine, en toute impunité.



Quelle sanction sera appliquée pour cette agression et de ce manque de respect envers l'agent, en dehors du quartier disciplinaire (QD) ?!!

MAIS ATTENTION, MÊME APRÈS UNE AGRESSION, NOS CHÉRUBINS ONT DROIT À LEURS CIGARETTES !

Et quelle sanction pénale ensuite ? 6 mois de prison ferme supplémentaires ? Avec de la musculation et des accès au stade, ou d'autres activités pour les « canaliser » ?!!

NOTRE APPROCHE SE DOIT D'ÉVOLUER FACE À LA POPULATION CARCÉRALE !!!

La force doit rester à la loi, et notre gestion doit être adaptée à l'évolution de notre population pénale qui s'endurcit et se montre de plus en plus violente.

Tandis que l'administration pénitentiaire semble préférer proposer toujours plus aux détenus, **FO Justice TIENT À SALUER** le **COURAGE** de notre agent victime de cette agression abjecte et humiliante.

FO Justice EXIGE une sanction disciplinaire sévère : 30 jours en cellule disciplinaire pour tout acte de violence envers nos agents. Ainsi qu'une sanction pénale d'une sévérité à la hauteur de l'attaque subie par notre collègue.

FO Justice CONSTATE avec amertume l'évolution déplorable de notre profession, une tendance qui, sans une action décisive, ne risque de pas s'améliorer dans l'avenir.

FO Justice RESTERA toujours aux côtés de nos collègues, prêt à mener sans relâche le combat pour que la justice l'emporte.

SLP FO Justice CP Avignon-Le Pontet
Le 27 janvier 2024

